

Pays de la Loire, Vendée
Damvix
Marais de la Béquetterie

Canal du Nouveau Bézou

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002745
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : canal

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1835, E ; 2021, AN, ZA

Historique

Le creusement d'un canal de dérivation de la Sèvre Niortaise entre Damvix et Maillé fait partie du grand programme d'aménagement du bassin de la Sèvre présenté par l'ingénieur en chef Mesnager en 1815-1820. L'objectif est d'éviter le long contour du fleuve par les Loges, la Barbée et l'Ouilllette, ainsi que l'ancien bras de la Sèvre appelée rivière du Bézou ou du Vieux Bézou. Le point d'arrivée du canal est choisi au lieu-dit Bazoin, là où la Sèvre est rejointe par le Vieux Bézou et, bientôt, par le canal du Mignon, et où elle oblique ensuite vers l'ouest. Le 25 mars 1826, Mesnager présente un projet plus précis de redressement de la rivière de Bézou. Le projet, modifié le 10 octobre 1830, prévoit aussi, outre le curage du port de Marans, l'élargissement de la Sèvre en amont de Marans, et le creusement du [canal de Pomère](#), la construction d'un barrage mobile à la tête de la dérivation du Bézou, entre le bourg de Damvix et les Loges, avec un éclusier logé sur place. Ce barrage permettrait de freiner l'inondation en hiver et, au contraire, de retenir l'eau en été, en attendant la mise en place des autres ouvrages de redressement et d'évacuation compris dans le programme Mesnager. Le barrage sera placé de façon à pouvoir être réutilisé si l'on souhaitait creuser un nouveau canal en ligne droite entre Damvix et Bazoin.

Si l'idée du barrage est finalement abandonnée, la réalisation du canal est confirmée par l'ordonnance royale de 1833 sur l'aménagement du bassin de la Sèvre Niortaise. Son creusement est confié aux syndicats des marais mouillés de la Vendée et des Deux-Sèvres, avec l'assistance des services des Ponts et Chaussées. Un devis pour l'ouverture du canal est présenté le 25 août 1833, soit le lendemain même de l'adoption de l'ordonnance. Il est prévu un ouvrage de 2320 mètres de long, en ligne droite, 2,91 mètres de profondeur, 18,74 mètres de large "en gueule" (c'est-à-dire au sommet) et 10 au plafond (c'est-à-dire au fond). Les terres seront rejetées sur chaque rive, jusqu'à 32,80 mètres de l'axe du lit du nouveau canal. Le 23 mars 1835, la commission du Syndicat des marais mouillés de la Vendée se déplace à Damvix pour traiter avec les propriétaires des terrains concernés afin de déterminer la largeur du canal, des chemins de halage et des deux bandes de terrains nécessaires de part et d'autre pour rejeter la terre lors du creusement mais aussi des futures opérations d'entretien du canal.

Une première adjudication, le 15 août 1835, est infructueuse. L'opération est réitérée le 31 janvier 1836 mais la seule candidature reçue, celle de l'entrepreneur Pillias (chargé depuis 1835 de construire le barrage à la tête du canal), est rejetée. On décide alors de diviser le canal en cinq portions ou tâches, de 60 à 200 mètres de long chacune, et de les attribuer individuellement. Les adjudicataires, chefs d'équipes, sont Jacques Guilloteau, de Taugon, François Guinot, d'Auzay, François Boutheiller, de Maillezais, et Jean Grelier, de la Porte de l'Île (Saint-Pierre-le-Vieux). Les travaux sont en cours à l'été 1836 et donnent lieu à une abondante correspondance entre ingénieurs, autorités et riverains à propos de l'approvisionnement des matériaux, des conditions météorologiques, et des équipes d'ouvriers qui travaillent sous les ordres de leurs tâcherons. Le chantier prend du retard et est encore en cours au printemps et à l'été 1837. Le 30 avril, on

décide finalement d'attribuer l'achèvement du canal à deux entrepreneurs, Alexandre Ledoux, des Loges de Damvix, et Eugène Guillot, de Fontaines. L'impatience est telle que les batardeaux, et le canal avec eux, sont ouverts en septembre 1837, avant même l'achèvement du barrage construit à la tête de l'ouvrage. Mais en août 1838, il faut refermer le canal pour terminer le barrage, d'où des réclamations des riverains : le printemps et l'été ayant été très pluvieux, il faut pouvoir évacuer l'eau au plus vite. On réclame aussi un approfondissement du canal sitôt achevé, ses dimensions ayant été réduites au strict nécessaire par souci d'économie.

Les abords du canal sont améliorés dans les décennies suivantes, avec notamment la construction, dans les années 1860-1870, de véritables passerelles de halage qui permettent de franchir plus aisément les conches et biefs que le canal est venu interrompre et qui se jettent désormais dans son cours, en particulier la conche de la Béquetterie.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1836 (daté par source)

Description

Le canal du Nouveau Bėjou est un des canaux de redressement de la Sèvre Niortaise creusés dans les années 1830-1840 pour faciliter l'évacuation de l'eau dans les marais mouillés. Observant une parfaite ligne droite, sur 2,3 kilomètres, il prend naissance en aval du bourg de Damvix, près des Loges, et aboutit au site d'écluses de Bazoin. Là, ses eaux traversent un **barrage** avant de se jeter dans la Sèvre Niortaise.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : terre

Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association (Propriété de l'Union des Marais mouillés.)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD79. 3 S 26. 1826-1831 : projet de creusement du canal de Pomère et de construction d'un barrage mobile à la tête amont de la rivière de Bėjou.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 26. **1826-1831 : projet de creusement du canal de Pomère et de construction d'un barrage mobile à la tête amont de la rivière de Bėjou.**
- Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 348. **1836-1838 : ouverture du canal du Nouveau Bėjou.**
- **AD79 ; 3 S 906. 1825-1858 : ouverture du canal du Nouveau Bėjou et de la rigole de Bourneau, à Damvix et Maillé.**
Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 906. **1825-1858 : ouverture du canal du Nouveau Bėjou et de la rigole de Bourneau, à Damvix et Maillé.**
- Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 912. **1863-1876 : construction et aménagement de ports, de lavoirs, de passerelles et curage de canaux à Damvix.**

Documents figurés

- **1818, 30 septembre : carte itinéraire de la Sèvre Niortaise pour l'intelligence du projet général qui a pour but le perfectionnement de la navigation, la conservation des marais desséchés et le dessèchement des marais mouillés**, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager. (Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 17).
- **Projet d'un barrage mobile à construire au travers de la rivière de Bėjou, à son entrée, sous le bourg de Dampvix, par l'ingénieur Mesnager, 1826.** (Archives départementales des Deux-Sèvres, 3 S 26/2 et 3).
Archives départementales des Deux-Sèvres, Niort : 3 S 26/2 et 3

- **Plan cadastral de Damvix, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 78).

Illustrations



La Sèvre Niortaise aux Loges, au départ du canal du Nouveau Bézou, à gauche.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500481NUCA



Le canal du Nouveau Bézou à la Roselière des Vieilles Barbées, en direction de l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500994NUCA



Le canal du Nouveau Bézou, encadré par ses chemins de halage, vu en direction de l'amont, vers le sud-est, au Marais de Bazoin.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500132NUCA



Le canal du Nouveau Bézou vu depuis Bazoin.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20218502055NUCA



Le chemin de halage et les fermes le long de la rive droite de l'embouchure du canal.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20218502064NUCA



L'embouchure et le barrage du Nouveau Bézou vus depuis l'aval, en direction de l'est.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20218502066NUCA



L'embouchure du canal allant se jeter dans la Sèvre Niortaise à l'arrière-plan, vue depuis le barrage.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500114NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Barrage du Nouveau Bézou (IA85002740) Pays de la Loire, Vendée, Damvix, Bazoin

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La Sèvre Niortaise aux Loges, au départ du canal du Nouveau Bėjou, à gauche.

IVR52_20228500481NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le canal du Nouveau Béjou à la Roselière des Vieilles Barbées, en direction de l'ouest.

IVR52_20228500994NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le canal du Nouveau Bėjou, encadré par ses chemins de halage, vu en direction de l'amont, vers le sud-est, au Marais de Bazoin.

IVR52_20228500132NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le canal du Nouveau Bézou vu depuis Bazoin.

IVR52_20218502055NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le chemin de halage et les fermes le long de la rive droite de l'embouchure du canal.

IVR52_20218502064NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'embouchure et le barrage du Nouveau Béjou vus depuis l'aval, en direction de l'est.

IVR52_20218502066NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'embouchure du canal allant se jeter dans la Sèvre Niortaise à l'arrière-plan, vue depuis le barrage.

IVR52_20228500114NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation